Lycée Marie Laurencin

 Tu es inscrit(e) au Lycée Marie Laurencin pour l'année scolaire 2022/2023.

Tu peux devenir membre de deux associations de l'établissement : l’AS (Association Sportive) et la MDL (Maison Des Lycéens) et participer aux activités proposées par celles-ci.

La MDL est une association (d’après la loi de 1901) crée en mai 2014 au sein du lycée, elle est gérée par des élèves pour des élèves.

En faisant partie de la MDL tu pourras proposer des projets comme la création d’un club, et participer à plusieurs manifestations qui rythment la vie culturelle du lycée…

Les conditions particulières, cette année scolaire, ont rendu difficile voire impossible l’organisation des **grandes manifestations** habituelles.

 Sensibles aux conséquences de la crise sanitaire, le bureau de la MDL et les élus du CVL ont mis en place une collecte au bénéfice des étudiants d’Evry. Durant une semaine, de nombreux élèves ont participé à cette action de solidarité.

Le club musique a donné plusieurs concerts, et le club K-Culture a réalisé une magnifique exposition au CDI. **Les Clubs** danse, et Ecolorencin ont poursuivi leurs activités tout au long de l’année.

 La MDL à également **subventionné** l'AS, et soutenu les projets du club Ecolorencin.,

**Quelques projets pour 2022/2023** : financer l'achat d'un nouveau baby-foot, créer un club de débats et d’écoute entre élèves et intervenants sur des thèmes d'actualité, renforcer le club web radio…

Grâce aux cotisations versées par vos familles, la MDL dispose d'un budget pour soutenir ou développer des projets culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Elle participe ainsi activement à la vie du lycée.

 **La MDL a besoin de vous. Votre soutien nous est précieux.**

**Attention :**pour participer aux activités proposées par la MDL, l’adhésion est obligatoire.

 La MDL

 ----------------------------------------------------------------------------------------------------

Nom, prénom de l'élève : ................................................

( chèque à l'ordre de "la Maison Des Lycéens" et portant au dos le nom et le prénom de l'élève.)

- Adhésion volontaire à la MDL 6 euros

- Soutien volontaire à l'AS 1 euro

- Don \_

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Total** :

**! Le total minimum est de 7 euros !**